



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 63565

Texte de la question

La situation de sécheresse qui touche la France depuis près de cinq ans est particulièrement préoccupante. Même si en conséquence l'agriculture se tourne vers des cultures moins gourmandes en eau, il est fort à craindre que la situation restera très critique et ce malgré d'éventuelles pluies de printemps. Cette situation est due, selon les experts, au changement climatique mondial. Compte tenu de cette nouvelle donne, qui touche notre pays de plein fouet, il semblerait opportun de réfléchir à adopter de nouveaux modes de production d'eau et d'irrigation, à l'instar de la fameuse méthode israélienne qui a permis de gérer et de préserver avec efficacité les réserves d'eau naturelles, de produire de l'eau via le dessalage de l'eau de mer et de mettre en place un réseau d'aqueducs performant. Compte tenu de ces éléments, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et de la ruralité de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

La France connaît cette année une sécheresse préoccupante due à l'insuffisance des pluies de l'automne et de l'hiver derniers. Au 30 août, 72 départements étaient concernés par un arrêté de limitation des usages de l'eau. Plusieurs régions sont particulièrement touchées, notamment sur la façade atlantique, dans le nord du Bassin parisien, le Sud-Est et le Sud-Ouest. Fin juillet, les conséquences sur l'agriculture sont limitées puisque les récoltes de céréales correspondent à la moyenne. La situation du maïs dépendra du temps de la fin de l'été. Sensibilisés ce printemps sur la faiblesse des ressources en eau dans plusieurs régions des agriculteurs ont anticipé cette situation et adapté leurs assolements pour réduire leurs besoins en eau d'irrigation. Ces bonnes pratiques méritent d'être saluées et encouragées. Le ministère de l'agriculture et de la pêche veille à ce que la recherche et le développement agricole intègrent mieux dans leurs travaux la gestion économe de l'eau dans les exploitations agricoles. La France dispose de ressources en eau abondantes mais elles ne sont pas toujours bien réparties dans l'espace et dans le temps. Le réchauffement climatique annoncé risque d'aggraver encore les déséquilibres. Les aménagements hydrauliques réalisés dans le sud de la France, notamment par les sociétés d'aménagement régional, permettent de constituer des réserves en eau pendant l'hiver et d'amener l'eau là où elle est nécessaire aux activités humaines. Dans le Sud-Est, ces équipements permettent de couvrir une grande partie des besoins en eau pendant les périodes de sécheresse. Le projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques, adopté en première lecture par le Sénat le 14 avril dernier, tout en soulignant la nécessité d'une meilleure gestion des ressources disponibles, reconnaît dans ses articles 13 bis et 36, l'intérêt de mobiliser de nouvelles ressources.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63565

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4137

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 8939